

dication salicylée. Sur ce nombre, 941 malades ont été pris de complications cardiaques, soit 54.5%. Le même auteur a pu réunir 1,748 observations de rhumatismes aigus soumis à la médication salicylée ; or, 1,109 fois l'endocarde ou le péricarde ont été intéressés : la proportion, ici encore, est plus grande car elle atteint 63.4%.

Il va de même pour la statistique donnée par Badt : 148 malades auxquels on avait prescrit du salicylate de soude présentèrent des complications viscérales, plus particulièrement cardiaques, dans 17.6% des cas, alors que 176 rhumatismes non traités par cette médication ne fournissent qu'une proportion de 16.4%.

Toutes ces statistiques, comme vous le voyez, nous montrent que, contrairement à ce que certains cliniciens prétendent, le salicylate de soude ne guérit pas les complications viscérales et ne les prévient pas. La médication salicylée ne doit donc pas être considérée comme le traitement exclusif du rhumatisme articulaire aigu ; son usage est contre-indiqué, notamment, dans les formes viscérales de cette affection.

L'huile de gauthérie qui contient environ 40 pour cent de salicylate de méthyle, est aujourd'hui très employée, en application locale, en Europe, dans le rhumatisme articulaire aiguë. On la dit très efficace.

M. Dumontpallier se basant sur son expérience, et sur les statistiques suisses, allemandes, et celles de certains médecins français, trouve que M. le professeur Dieulafoy fait trop bon marché du traitement médical de l'appendicite qui donne 90 pour cent de guérison. Il proteste aussi contre le bruit qui est fait autour d'une opération qui cause un véritable affolement dans la population.

---